



Communiqué de presse  
Paris, le 16 octobre 2014

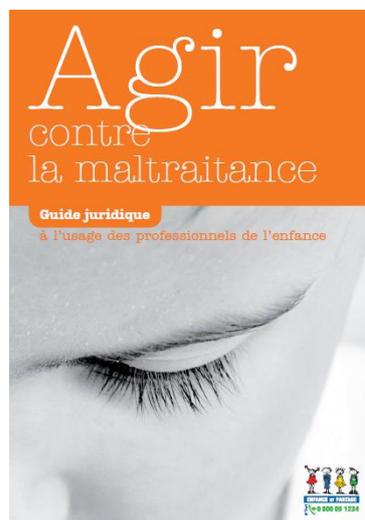
## **Enfance et Partage lance le guide Agir contre la maltraitance** *Un guide juridique dédié aux professionnels de l'enfance*

*Parce que les maltraitances faites aux enfants constituent un réel problème de santé publique qui engagent souvent le pronostic vital et qui génèrent de nombreux problèmes (somatiques, psychologiques, cognitifs et d'insertion sociale) à l'âge adulte, Enfance et Partage a souhaité rédiger un ouvrage destiné à tous les professionnels susceptibles de se trouver confrontés à des cas de maltraitance, à savoir l'ensemble des personnels médicaux, paramédicaux, travailleurs sociaux, magistrats, enseignants, animateurs sportifs, culturels et de loisirs, gardes d'enfants, ainsi qu'agents de police nationale et municipale, gendarmes (...).*

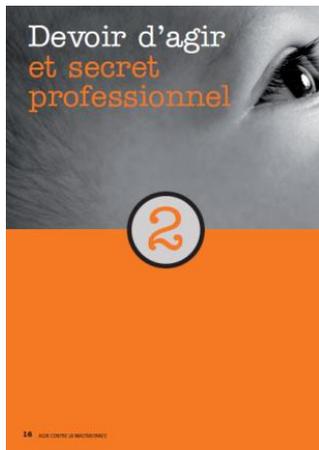
Disponible à partir du 16 octobre, ce guide est édité à 160 000 exemplaires et distribué gracieusement.

**Agir contre la maltraitance** est un guide d'une quarantaine de pages organisées en 4 grandes parties présentant et énumérant de manière synthétique :

- Les différentes formes de maltraitance,
- Le devoir d'agir et le secret professionnel (définition et limites),
- Comment signaler un cas de maltraitance et auprès de qui,
- Les suites administratives et judiciaires (prise en charge par les autorités administratives et judiciaires, procédure pénale et procédure civile).



Dans ce guide, Enfance et Partage a choisi de privilégier l'aspect juridique (références précises aux textes de lois) afin d'informer un large public de professionnels potentiellement concernés par cette thématique et ne disposant pas toujours de ce type d'informations parfois techniques.



Agir contre la maltraitance a été rédigé par les équipes d'Enfance et Partage avec le concours de :

- Thierry Boulouque, Commissaire divisionnaire, chef de la brigade des mineurs de Paris,
- Agathe Morel, avocate au barreau de Paris,
- Jérôme Piques, Substitut du procureur au tribunal de grande instance de Créteil,
- Céline Raphaël, médecin et marraine du comité Enfance et Partage des Ardennes.

**Enfance et Partage remercie les partenaires de ce guide, la Fondation d'entreprise EDF** grâce à laquelle il a pu être édité, **et le Groupe O<sub>2</sub>**, leader dans les services à domicile, qui mobilise son réseau d'agences pour le **diffuser de manière ciblée et personnalisée : 100 000 exemplaires seront remis aux pédiatres, gynécologues, sage femmes, hôpitaux...**, et **30 000 exemplaires seront distribués aux mairies, accueils de loisirs, crèches, halte garderies, écoles maternelles...**

Enfance et Partage diffusera 10 000 exemplaires en s'appuyant sur son réseau de 18 comités départementaux.

Le guide Agir contre la maltraitance est **disponible gratuitement sur simple demande** à l'adresse [communication@enfance-et-partage.org](mailto:communication@enfance-et-partage.org)



*Depuis 37 ans, Enfance et Partage, association reconnue d'utilité publique, lutte pour protéger et défendre les enfants contre toutes les formes de maltraitance, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles. Ses principales missions s'articulent autour de la prévention, de l'écoute, du conseil et du soutien juridique et psychologique aux enfants victimes et à leurs familles. Elle est présente sur une grande partie du territoire à travers 18 comités départementaux et compte 250 bénévoles et salariés.*



*Forte de près de 30 ans d'engagement, la Fondation EDF fait de la solidarité la priorité de son action. Elle agit dans trois domaines : l'inclusion sociale, l'autonomie et l'intervention humanitaire. Son ambition : accompagner les acteurs de terrain porteurs de l'innovation sociale et permettre à chacun de trouver sa place.*



*Leader français dans les services à domicile et premier créateur d'emplois en France entre 2008 et 2013, s'appuyant sur 10 000 collaborateurs et un réseau national de 168 agences de proximité, le Groupe O<sub>2</sub> est devenu en 18 ans « l'oxygène du quotidien » de plus de 40 000 familles et l'un des principaux partenaires des sociétés d'assistance. Il est devenu le 1<sup>er</sup> réseau certifié qualité en ménage, repassage, garde d'enfants, accompagnement des seniors, des personnes en situation de handicap et jardinage.*

Contact presse Enfance et Partage :  
Audrey Donnenfeld – 06 30 10 76 90 – [audrey.donnenfeld@ad-rp.fr](mailto:audrey.donnenfeld@ad-rp.fr)